



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE  
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN  
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

# Communiqué conjoint

Pour diffusion immédiate

Le 13 octobre 2006

## LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA VITALITÉ FRANCOPHONE AU PAYS

*La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne dévoile son orientation pour l'avenir*

OTTAWA – Le renforcement de l'identité francophone au Canada passe d'abord et avant tout par des actions ciblées auprès des jeunes francophones et francophiles du pays. Voilà le constat formulé à l'issue des travaux de la XI<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, qui réunissait les ministres responsables de la francophonie des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

« Il importe que les jeunes francophones du Canada soient plus que jamais en mesure de participer à l'essor économique et culturel de notre pays, a déclaré l'honorable Josée Verner, ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles. Le travail réalisé durant cette conférence démontre clairement que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux partagent cette conviction et souhaitent collaborer davantage afin d'aider les jeunes francophones des quatre coins du pays à devenir les chefs de file d'une francophonie moderne et dynamique sur les scènes nationale et internationale. »

Forte d'une consultation menée auprès des organismes de la francophonie de tout le Canada, la Conférence a produit un rapport faisant le point sur les principaux défis auxquels font face les francophones et proposant des pistes de solution.

Les ministres responsables sont fiers de ce rapport, intitulé **La francophonie canadienne : enjeux, défis et pistes pour l'avenir**, qui permet d'identifier certaines des priorités stratégiques de la Conférence en matière de francophonie canadienne. Ils se réjouissent également de l'accueil que lui a réservé la ministre Verner. Le rapport, qui est disponible dans le site Web du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes [www.scics.gc.ca](http://www.scics.gc.ca), met de l'avant trois thèmes principaux :

- contribuer à l'articulation d'une vision mobilisatrice pour l'ensemble de la francophonie canadienne;
- promouvoir activement la francophonie canadienne lors d'événements d'envergure nationale;
- exercer un leadership au moyen de mesures reflétant les priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en ce qui a trait à la jeunesse, et encourager les ministres responsables de l'immigration à mettre en place, au besoin, des mesures relatives à l'immigration francophone.

.../2

« Nous sommes engagés à assurer l'essor du fait français sur les plans économique, culturel et social, ainsi qu'à favoriser la mise en place d'initiatives qui inciteront les jeunes francophones à affirmer et vivre pleinement leur identité, a affirmé l'honorable Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario. La francophonie canadienne a le vent dans les voiles et il est crucial de continuer sur cette lancée afin que l'ensemble des collectivités francophones de partout au Canada continuent à s'épanouir et à contribuer de façon significative à la prospérité du pays. »

Les ministres des provinces et territoires ont exprimé leurs préoccupations à l'égard des résultats de l'examen des dépenses fédérales récemment annoncés. La ministre Verner a réitéré l'engagement du gouvernement fédéral à l'endroit de la dualité linguistique et de la francophonie canadienne. Par ailleurs, les ministres des provinces et territoires se sont entendus pour travailler avec le gouvernement du Canada afin d'identifier des orientations visant le rayonnement des communautés francophones et acadienne et le mieux-être de tous les citoyens et citoyennes du pays.

Au cours de la Conférence, les ministres ont convenu de travailler de concert avec les communautés francophones du pays pour entreprendre des projets prometteurs dans différents secteurs clés. Par exemple, on mettra sur le dynamisme des jeunes francophones en vue de favoriser une francophonie moderne et de faire prospérer le fait français partout au pays.

Organisée pour la première fois en 1994, la Conférence ministérielle sur les Affaires francophones est devenue en 2005 la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne dans le but de mieux refléter son mandat. La Conférence a pour objectif de resserrer les liens entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'améliorer les services en français destinés aux citoyens et de renforcer la francophonie canadienne.

La prochaine Conférence ministérielle aura lieu en Nouvelle-Écosse en septembre 2007.

- 30 -

Renseignements :

Pascale St-Pierre  
Conseillère en communication  
Cabinet de la ministre de la Coopération internationale  
et ministre de la Francophonie et des Langues officielles  
819 953-6238

Donald Boulanger  
Chef p.i., Relations avec les médias  
Patrimoine canadien  
819 994-9101

Richard Martel  
Conseiller principal, Affaires francophones  
Bureau de la ministre déléguée aux  
Affaires francophones de l'Ontario  
416 460-5766

Charles Jean Sucsan  
Chef principal  
Communications stratégiques  
Office des affaires francophones  
416 476-5223